

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [7-8]

Artikel: Les assemblées du printemps

Autor: C.C. / Sauter, Anne-Marie / N.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SUISSE

Les assemblées du printemps

Union européennes féminine Assemblée générale

La section suisse de l'Union européenne féminine a tenu samedi 26 avril son assemblée générale à Lausanne. Après un exposé de M. Jean- Pascal Delamuraz, conseiller national, sur « La Suisse : îlot au milieu de l'Europe », l'assemblée a remercié Mme Giovanola, démissionnaire après 10 ans d'activité, et a accueilli Mme Blickenstorfer, députée au Grand Conseil argovien, comme nouveau membre.

Le congrès international de l'Union européenne féminine aura lieu à Interlaken du 13 au 20 septembre 1981. C'est la première fois qu'il se déroulera en Suisse.

C. C.

Femmes protestantes Les femmes, l'Eglise et la théologie

La Bible est-elle véritablement un des principaux instruments d'oppression de la femme ? C'est pour le moins une affirmation du mouvement féministe, qui lance par là un douloureux défi aux Eglises et aux chrétiens.

En choisissant la théologie féministe comme thème de sa 33^e assemblée des déléguées, les 2 et 3 mai derniers à Wartensee, la Fédération suisse des femmes protestantes a pris au sérieux cette question. Les participantes ont été aidées dans leur réflexion par Elisabeth Moltmann, théologienne allemande. Il faut savoir — dit-elle — que la libération de la femme peut être une cause légitime et que les chrétiens doivent y travailler. L'Evangile apporte la bonne nouvelle de la liberté, de l'égalité, de l'émancipation de l'humanité. S'il est actuellement considéré comme une des sources d'inégalités dont est victime la femme, c'est parce qu'il a été rédigé, transmis et reçu de façon patriarcale. La théologie féministe tente une lecture différente de l'Evangile. Elle n'est pas une théologie dogmatique. C'est plutôt un mouvement de femmes qui cherchent à fonder dans une lecture renouvelée de l'Evangile la conscience qu'elles sont des êtres à part entière, et le désir d'être reconnues dans leur globalité. Elle est aussi une tentative de saisir et d'exprimer avec une sensibilité féminine et des mots différents des réalités théologiques telles que le péché, le pardon, le salut. Loin d'être un système religieux, elle s'attache à des situations, les considérant comme des questions — ou des remises en question — qui appellent des réponses.

Au cours de cette assemblée, les déléguées ont pris congé de Mme Salomé Staehelin, de Buch (AG), membre du Comité depuis dix ans. Elles ont élu à sa place Mme Ruth Ruegg, de Schaffhouse.

Deux nouvelles associations ont été admises au sein de la Fédération : il s'agit de la section de Berne de la « Frauenhilfe » et du groupe féminin du parti évangélique, première association politique à entrer à la Fédération.

Les déléguées ont également eu l'occasion de compléter leur information sur l'activité de la Fédération, activité qui s'exerce dans des domaines aussi divers que la lutte des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), la formation d'adultes, la réponse aux procédures de consultation, ou encore l'action des femmes pour la paix, pour ne citer que ces quelques exemples.

Anne-Marie Sauter

Assemblée générale de la FRC à Lausanne le 20 mai 1980

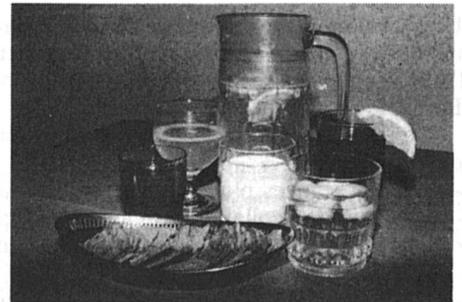
Bien que statutaire et « traditionnelle » l'assemblée générale de la FRC est toujours fort intéressante et instructive. Cette année, innovation : les différents rapports avaient été envoyés aux participants sous forme d'une brochure, ainsi l'assemblée a été sensiblement allégée. La présidente centrale, Mme Michèle Sandrin, a ainsi pu développer des problèmes qui se posent à la FRC (tâche continue : protéger et informer le consommateur). Puis, chaque présidente cantonale a présenté un point particulier de l'activité de sa section : la non-utilisation de nombreux médicaments, parfois fort chers, a été démontrée par un groupe fribourgeois ; les problèmes de l'énergie ont préoccupé la section neuchâteloise ; Vaud a fait part des résultats de son enquête auprès de toutes les communes concernant la prévention et la lutte contre le feu dans les écoles.

L'après-midi était consacré au « Marché de la culture ». Lova Golovtchiner « tartina » quelques commentaires savoureux qui détendirent la salle entre les propos sérieux des membres de la commission-enquête. TV, cinéma, livres, bibliothèques, ces possibilités de meubler « culturellement » ses loisirs furent évoquées. Les mécanismes commerciaux du cinéma et des livres furent présentés. Le prochain numéro du journal « J'achète mieux » présentera en détail cette enquête sur la culture.

N. D.

Assemblée bisannuelle des Femmes abstinentes

L'assemblée bisannuelle des déléguées de la Ligue suisse des femmes abstinentes a eu lieu le 31 mai dernier à Vevey. Après différents rapports sur l'activité des sections durant les deux dernières années, la présidence a été confiée en « collaboration » à Mmes G. Wirz, L. Tschärner et N. Wenger, suite à la démission de Mme A. Högger, présidente sortante. Un intéressant rapport a été fait ensuite sur le centre thérapeutique « Hirschen », Turbenthal, qui se consacre au traitement des femmes alcooliques ou dépendant de l'abus de médicaments, et dont la Ligue des femmes abstinentes est solidaire moralement et matériellement.



« Répandre des habitudes sans alcool », en tant qu'hôtesse, en tant que mère de famille, en tant que consommatrice, tel est le but des femmes abstinentes.

Comme d'autres groupes de ce type, la Ligue suisse des Femmes abstinentes rencontre aujourd'hui un assez grave problème concernant son avenir. Les jeunes ont tendance actuellement à se mobiliser pour d'autres problèmes que l'alcoolisme, et le recrutement de nouveaux membres assurant la relève devient de plus en plus difficile. Certaines sections de la ligue sont en voie de dissolution à cause de l'âge avancé de ses membres. Cette crise de « vieillissement » des groupes d'abstinence est incontestablement un problème d'importance, puisqu'il met en péril l'existence même du mouvement.

C. C.